

1) L'été étant une période durant laquelle certaines entreprises sont en congé, s'agit-il d'un moment de l'année plus difficile pour le recrutement? Y a-t-il moins de possibilité d'embauche ?

Curieusement et paradoxalement l'été est probablement la meilleure période pour rechercher un emploi et ce, pour 4 raisons :

- a) la majorité des chercheurs d'emploi pense que la période est mauvaise et se démobilise. De ce fait la concurrence est quasiment inexistante ou, pour le moins, est extrêmement faible ;
- b) le nombre d'annonces « offre d'emploi » en août par rapport à une moyenne de 100 par mois tombe à 70 (annonces).
- c) l'essentiel des personnels administratifs sont en vacances, les barrages téléphoniques sont moins nombreux et moins stricts. Il est donc plus facile d'atteindre des responsables ;
- d) lorsque le responsable n'est pas en vacances et en raison de la faiblesse du personnel administratif en place, il est beaucoup plus disponible et a plus de temps à vous consacrer

2) Avez-vous des conseils pour postuler durant cette période ?

Les méthodes utilisées pendant ces périodes sont pratiquement les mêmes que celles que l'on pratique en temps normal.

En ce qui concerne les démarches spontanées les stratégies sont au nombre de six. La meilleure technique ne consiste pas choisir la meilleure, mais plutôt à sélectionner la moins mauvaise :

- démarches spontanées en se rendant physiquement sur place (méthode « toc-toc ») ;
- rencontres accidentelles (lors d'une conférence, dans le café le plus proche de l'entreprise, dans un club de sport...);
- courriels ;
- lettres classiques (papier) ;
- appels téléphoniques pour obtenir un entretien (de préférence avec l'assistant pour éviter de passer un entretien de recrutement téléphone) ;
- appel téléphonique à l'assistant pour lui demander s'il vous est possible de lui envoyer un courriel auquel sera jointe une lettre en PDF pour son responsable hiérarchique (préciser que cette lettre a un caractère stratégique/confidentiel mais n'est pas urgente et suggérer qu'elle soit remise en mains propres au meilleur moment, c'est-à-dire lorsque le responsable hiérarchique est intellectuellement disponible).

3) Quelles sont les difficultés auxquelles peuvent être confrontés les candidats?

Une seule difficulté majeure : que la personne que l'on souhaite atteindre soit en vacances.

Si c'est le cas parlez à son remplaçant et surtout faites-la parler après avoir obtenu un rendez-vous.

4) Quels secteurs ou métiers recrutent davantage l'été?

Je ne possède pas de réponse précise et documentée sur ce sujet.

Il y a, bien sûr, une forte vague d'embauche qui se matérialise par des contrats à durée déterminée et/ou des missions d'intérim :

- pour des emplois administratifs et/ou peu qualifiés pour remplacer les personnes en vacances ;
- pour des emplois liés à l'industrie et/ou secteur du voyage et du tourisme.

5) Les postes disponibles l'été sont-ils plutôt des postes temporaires?

Oui, voir ci-dessus.

6) L'été serait-il une période plus propice pour se perfectionner dans d'autres domaines? Refaire son cv, s'entraîner à l'entretien d'embauche? Se reposer?

Comme le printemps, l'automne et l'hiver, l'été est une saison très propice pour se développer et s'enrichir dans la mesure ...où l'on souhaite le faire.

Toutes les activités sont bonnes à prendre monochromes si l'on sait en tirer des enseignements.

La seule chose à éviter consiste à ne pas « bronzer idiot ».